

Le député de Calgary-Ouest prétend maintenant que la baisse de l'inflation n'a rien à voir avec l'action gouvernementale. Il l'attribue au relâchement de la demande de capitaux. Dans l'esprit du député de Calgary-Ouest, bien sûr, quand l'inflation montait, c'était la faute du gouvernement, ce n'était surtout pas parce que la demande de capitaux, de crédit était trop forte. Mais maintenant que l'inflation baisse, ce n'est pas grâce au gouvernement mais à cause du secteur privé et du fléchissement de la demande.

Il me semble que les discours faits cet après-midi par les députés de l'opposition reposaient tous sur l'hypothèse que l'inflation restera à 10, 11 ou 12 p. 100, et que ceux qui en parlent ont tout intérêt à ce que l'inflation reste à ce niveau. En effet, au fond d'eux-mêmes, ils savent que l'hypothèse qui est à la base du programme c'est que si nous réussissons—et moi, libéral, j'ai bon espoir—si nous réussissons, donc, à ramener le taux d'inflation à 6 et 5 p. 100, alors il n'y a plus de perte, plus d'érosion. Il sera inutile d'aller prendre ces dollars dans la poche des contribuables parce qu'ils auront une indexation correspondant au taux de l'inflation, et il n'y aura rien de perdu. Du côté gouvernemental, nous avons tout intérêt à ce que ces objectifs soient atteints, et il ne s'agit pas d'intérêt politique auquel je ne renonce d'ailleurs pas. Bien sûr, ce serait avantageux, sur le plan politique, ce qui n'est pas pour me déplaire. Mais ce qui importe encore plus cependant, c'est que nous ramenions le taux d'inflation à 6 et 5 p. 100, afin de protéger le pouvoir d'achat des Canadiens qui ont des épargnes. Les personnes qui comptent sur des pensions privées, même si elles sont modestes, se trouveront dans une meilleure situation que si l'augmentation des pensions publiques avait été de plus de 6 p. 100, et avait suivi le taux d'inflation en atteignant 10 p. 100 et plus.

Il me semble que nous faisons preuve d'optimisme en déposant ce projet de loi, en ce que nous croyons que le pays veut réaliser ces objectifs et faire du programme des 6 et 5 p. 100 un succès. Je pense que l'amendement proposé montre le pessimisme caractéristique de nos vis-à-vis, car ils ne croient pas que l'on puisse réaliser cet objectif des 6 et 5 p. 100. En fait, ils diront dans leur intérêt de ne pouvoir l'atteindre. Je pense qu'il est important également de noter, comme l'a réitéré le ministre et comme je tiens également à le répéter, bien que brièvement, qu'il ne s'agit pas de réduire le montant versé à des particuliers. Il s'agit plutôt de plafonner une augmentation. Les retraités vont donc recevoir plus d'argent. Le gouvernement ne leur reprend rien. Je m'inquiète quelque peu de voir certains députés, comme le député de Calgary-Ouest, prétendre ici même et, j'en suis persuadé, dans leur circonscription, que le gouvernement est en train de voler les retraités. Ces députés donnent à entendre que l'on prend de l'argent aux retraités. Je prétends qu'il jouent sur les mots puisqu'il s'agit en fait d'une augmentation.

Je suis heureux de voir que mes électeurs veulent participer à ce programme et croient qu'en fait . . .

Sécurité de la vieillesse (N° 2)—Loi

Mme Mitchell: Comment osez-vous!

M. Daudlin: Que voulez-vous dire?

Mme Mitchell: Vous êtes arrogant.

M. Daudlin: Arrogant, moi? Lorsque des personnes restent assises à leur place et prétendent qu'il faut être arrogant pour présenter l'opinion de ses électeurs, je crois alors qu'elles sont tellement coupées de la réalité qu'il vaudrait mieux pour elles de retourner dans leur circonscription pour découvrir ce que leurs électeurs veulent avant de lancer des paroles en l'air. Mais c'est le genre de choses auxquelles nous ont habitués nos vis-à-vis, et je crois que j'ai tort de me laisser prendre à leur jeu.

Permettez-moi simplement de dire que si j'ai raison, comme j'en suis persuadé, les Canadiens ne sont pas assez égoïstes et égocentriques pour n'accepter un programme national visant à remédier à une situation que s'ils ne sont pas visés. Je suis content de voir que dans ma circonscription et dans tout le pays, les Canadiens disent vouloir pousser à la roue. Ils reconnaissent qu'il s'agit d'une question d'intérêt national qui les concerne. Ils veulent être traités de façon juste et équitable, et ils veulent participer à la réalisation de cet objectif des 6 et 5 p. 100.

Je suis convaincu après avoir parlé à mes électeurs que je ne suis ni arrogant ni mauvais représentant lorsque j'affirme que la majorité d'entre eux ont confiance dans notre programme et veulent que nous en poursuivions l'application. Ils estiment que ce programme donne les résultats escomptés et demandent au gouvernement de l'appliquer de façon juste et équitable, afin de réaliser son objectif des 6 et 5 p. 100, ce qu'il est en bonne voie de faire si l'on en croit les chiffres d'aujourd'hui, et ils veulent jouer un rôle plus actif encore.

• (1710)

Nous devrions nous assurer que ce projet de loi soit adopté et veiller à la réalisation des objectifs que ces Canadiens, tout comme nous, croient réalisables. Ainsi, tous les Canadiens en profiteront.

M. Joe Reid (St. Catharines): Monsieur le Président, j'ai plaisir à intervenir cet après-midi pour défendre l'amendement présenté par mon collègue le député d'Okanagan-Nord (M. Dantzer). Je dois avouer que je suis quelque peu consterné de devoir prendre de nouveau la parole, en ce 21 décembre, au sujet d'un projet de loi qui ne cadre pas du tout avec l'atmosphère des fêtes de Noël puisqu'il vient priver une partie de la population d'avantages auxquels elle aurait normalement dû avoir droit. Un député est même allé jusqu'à parler de vol. Je le répète, monsieur le Président, le projet de loi est bien mal venu à la veille de Noël. L'amendement que mon collègue a proposé permettrait au moins de faire le strict minimum pour les personnes âgées dont le bill C-131 bafoue les droits.